

ECOLE DE MUSIQUE SAINTS CY.RO.CO.

FICHE D'INSCRIPTION

ANNEE : LUNDI 07/09/2020 - SAMEDI 19/06/2021

NOM : (père et/ou mère) _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Tél domicile : _____ Portable : _____ Email : _____

ELEVES NOM (si différent)	Prénom	Année de naissance	Type instrument	Cours collectifs (mettre une X)				observation
			Chant individuel	chant	éveil	sofège	orchestre	

Cours	durée hebdomadaire	durée annuelle	jeunes CY-RO-CO		jeunes autres communes		adultes toute commune		Coût annuel
Cotisation fixe			37 €	37	45 €	45	45 €	45	
Chant collectif	1 h 08'		179 €		182 €		186 €		
Eveil, solfège, orchestre	3/4 à 1 h		168 €		172 €		175 €		
Instrument (sauf batterie)	1/2 h		347 €		353 €		360 €		
Batterie et percussion	3/4 h		520 €		530 €		540 €		
Chant individuel		1h x 5	102 €		104 €		106 €		
Chant individuel		1h x 10	204 €		208 €		212 €		
Chant individuel		1h x 15	306 €		312 €		317 €		
Chant individuel+cotisat		1h x 5	118 €		120 €		122 €		
Chant individuel+cotisat		1h x 10	235 €		240 €		244 €		
Chant individuel+cotisat		1h x 15	353 €		360 €		366 €		
<i>Chant ind jeune+cotisat</i>		45' x 5	92 €		93 €		xxxxx		
<i>Chant ind jeune+cotisat</i>		45' x 10	183 €		186 €		xxxxx		
<i>Chant ind jeune+cotisat</i>		45' x 15	275 €		279 €		xxxxx		

<p>Une cotisation fixe par famille</p> <p>(1) Réduction si plusieurs inscriptions en <u>INSTRUMENT et/ou BATTERIE</u> : sur SOUS-TOTAL :</p> <p>-5% au 2ème élève inscrit, -10% à partir du 3ème élève inscrit, d'une même famille.</p>	SOUS TOTAL €	
	Réduction (1)	
	TOTAL €	
	En 3 chèques	

Ce document est à remettre au trésorier de l'association. Une copie signée pourra être remise à l'élève pour justificatif.

Visitez notre site Web : www.cyroco.fr

Remarques : _____

Lors de l'inscription 3 chèques sont demandés et seront encaissés les : 1er octobre 15 janvier 15 avril

En cas de relance : FRAIS EVENTUELS | Si validité des chèques 6 mois au lieu de 12 mois : changement des dates d'encaissements.

DEBUT DES COURS LORSQUE L'INSCRIPTION EST TOTALEMENT PAYEE

IMPORTANT : L'INSCRIPTION EST REGLEE POUR L'ANNEE ENTIERE

pour les nouveaux inscrits : 1er trimestre non remboursable, rupture financière possible le 31/12 avec remboursement des trimestres 2 et 3.

En Mairie 69560 SAINT ROMAIN EN GAL

date : _____ signature : _____